

# **COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE PASLY**

En date du 20 juin 2014

**Présents :** Mesdames et Messieurs CAMACHO Philippe, GOURLÉ Annie, MARTELL Bernard, COMBES Mireille, DELAHAYE Daniel, QUÉVREUX Alain, BERTHELOT Claude, LÉGER Sylvie, CORDELETTE Edith, REDON Hélène, ROY Thierry, SERYLO Véronique.

**Absents ayant donné pouvoir :** LECLERCQ Gérard à COMBES Mireille, HUARD Patrick à MARTELL Bernard, LEDOUX Sylvie à GOURLÉ Annie.

Mme CORDELETTE Edith, assistée de Mme ROUYER Marie-Laure, secrétaire de mairie a été élue secrétaire de séance.

\*\*\*\*\*

Monsieur le Maire ouvre la séance et demande à l'assemblée l'ajout d'un point à l'ordre du jour : l'approbation du rapport annuel du délégataire du syndicat des eaux. L'ordre du jour ainsi modifié est accepté à l'unanimité.

Après en avoir discuté le Conseil Municipal a :

- **Accepté à l'unanimité**, la création d'une fiche opération en investissement intitulée « acquisition de ballons chauffe-eau » pour la salle du Marais et les ateliers municipaux, **décidé d'augmenter** le budget prévu pour les fiches opérations « Plan Local d'Urbanisme » et « agrandissement du cimetière » au vu des dernières factures restant à régler, et **a établi** une décision modificative budgétaire en conséquence.
- **Affirmé à l'unanimité**, le soutien de la commune au Conseil Général de l'Aisne et à son maintien dans l'organisation territoriale.
- **Décidé à l'unanimité** d'instituer le Droit de Préemption Urbain (D.P.U.) sur les zones urbaines et à urbaniser délimitées au Plan Local d'Urbanisme de Pasly.
- **Décidé à la majorité, 4 contre et 1 abstention**, d'exonérer de taxe foncière sur les propriétés bâties, les logements achevés à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009 titulaires du label « Bâtiment basse consommation énergétique, BBC ». **Fixé** le taux de l'exonération à 50 %, et ce pour une durée maximale de 5 ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015.
- **Sollicité à l'unanimité** une demande de subvention au titre du FDS (Fonds Départemental de Solidarité) pour la réalisation des travaux de voirie au quartier des Aulnes (impasses Paul-Alfred Josse et Edmond Lolliot).
- **Autorisé** le Maire, à l'unanimité, à signer une convention avec l'USEDA (Union des Secteurs d'énergie du département de l'Aisne) permettant la constitution d'un groupement de commandes pour l'achat de gaz naturel.
- Après en avoir pris connaissance, **approuvé** le rapport annuel 2013 du délégataire du syndicat des eaux Cuffies-Pasly-Pommiers.
- Entendu les questions diverses suivantes :
  - Le conservatoire des espaces naturels de Picardie invite les élus à visiter le site des carrières de Mahy afin de découvrir les travaux réalisés pour la protection des lieux.
  - Le contrat de location du photocopieur de la mairie arrive à son terme. Le copieur sera remplacé par un autre plus performant et moins coûteux en coût copies. L'ancien sera mis à la disposition de l'école.
  - Monsieur QUEVREUX, présent lors de la dernière expertise concernant l'affaissement de la route à l'entrée de la Bourgogne, informe l'assemblée que les travaux de remise en état, débiteront le 30 juin.

Pour extrait certifié conforme, le jeudi 26 juin 2014,

La Secrétaire de séance,

Edith CORDELETTE



Le Maire,

Philippe CAMACHO